

*pamy Limited* avant que l'*Hamilton Terminal Operators Limited* assume ces négociations ou ces rapports? Au moment où l'*Hamilton Terminal Operators Limited* a assumé les négociations ou les rapports, quelle personne ou quelles personnes représentaient la société *Hamilton Terminal Operators Limited*?

3. Est-ce qu'une autre ou d'autres personnes ont entamé des négociations ou des relations avec la Commission du havre d'Hamilton pour le compte ou au nom de la compagnie désignée plus tard sous le nom d'*Hamilton Terminal Operators Limited* et, s'il y a lieu, avec quelle(s) personne(s)?

4. Quelle(s) personne(s) a(ont), au cours de la période de trois ans antérieure au 30 septembre 1962, comparu devant la Commission du havre d'Hamilton, a(ont) négocié avec la Commission du havre d'Hamilton, ou fait des instances auprès de la Commission du havre d'Hamilton, ou correspondu avec ladite commission au nom de l'*Hamilton Shipping Company Limited* et de l'*Hamilton Terminal Operators Limited* et quels sont les détails des questions étudiées par suite de ces comparutions, négociations, instances ou correspondances?

5. Qui étaient les administrateurs, actionnaires et membres du personnel exécutif de l'*Hamilton Shipping Company Limited* et de l'*Hamilton Terminal Operators Limited* au moment où le(s) accord(s) précité(s) a(ont) été conclu(s) entre la Commission du havre d'Hamilton et l'*Hamilton Terminal Operators Limited*?

6. Avant la conclusion d'un accord ou d'accords entre la Commission du havre d'Hamilton et l'*Hamilton Terminal Operators Limited*, les termes, conditions et clauses dudit ou desdits accords ont-ils été communiqués à une ou d'autres personnes ou sociétés appelées à soumissionner et, dans l'affirmative, quelles étaient la ou les personnes ou sociétés et quelles ont été les soumissions? A quelles époques et dates les soumissions devaient-elles être remises à la Commission?

7. A-t-on informé une ou d'autres personnes ou sociétés des clauses d'un accord ou d'accords intervenus entre la Commission du havre d'Hamilton et l'*Hamilton Terminal Operators Limited*, à l'exception de toute mention des sommes à revenir à la Commission du port d'Hamilton avant l'exécution dudit ou desdits accords intervenus entre l'*Hamilton Terminal Operators Limited* et la Commission du havre d'Hamilton; dans l'affirmative, quelles étaient la ou les personnes ou sociétés et quand cette ou ces personnes ou sociétés ont-elles été informées desdites clauses?

8. A-t-il été communiqué à la Commission du havre d'Hamilton par une personne, des personnes, une société ou des sociétés autres que l'*Hamilton Terminal Operators Limited* qu'une telle personne, de telles personnes, une telle société ou de telles sociétés désiraient négocier une entente d'une nature semblable à toute entente ou à toutes les ententes conclues entre la Commission du port d'Hamilton et l'*Hamilton Terminal Operators Limited* durant la période des trois années antérieures au 30 septembre 1962; quelles étaient les dates et quel était le contenu de ces communications et par qui ou au nom de qui celles-ci avaient-elles été faites; quelles étaient les dates et quel était le contenu des réponses données par la Commission du havre d'Hamilton à de telles communications?

9. Toute entente conclue entre la Commission du havre d'Hamilton et l'*Hamilton Terminal Operators Limited* a-t-elle en aucun temps durant la période des trois années antérieure au 30 septembre 1962 été modifiée, révisée, négociée à nouveau ou renouvelée; quelles étaient les conditions, les modalités et les clauses de toute entente de ce genre renfermant l'entente révisée, modifiée, négociée à nouveau ou renouvelée respectivement?

10. Au cours de la période de trois ans qui a précédé le 30 septembre 1962, y a-t-il d'autres personnes ou sociétés qui ont été avisées ou informées quant à d'autres conditions, modalités, clauses visant cette modification, révision ou nouvelle négociation ou le renouvellement de cette entente ou de ces ententes qui ont été conclues entre la Commission du havre d'Hamilton et l'*Hamilton Terminal Operators Limited*; quelles personnes ou sociétés ont été ainsi avisées, ou informées et à quel moment; quelle était la teneur des conseils donnés ou fournis à ces personnes ou sociétés par la Commission du havre d'Hamilton au sujet des conditions de la révision, la modification, la renégociation ou le renouvellement de cette entente ou de ces ententes?

11. Au cours de la période de trois ans qui a précédé le 30 septembre 1962, quelles personnes ou sociétés se sont présentées devant la Commission au sujet de toute révision, modification, renégociation ou tout renouvellement de toute entente ou toutes ententes qui a(ont) été conclue(s) entre la Commission du havre d'Hamilton et l'*Hamilton Terminal Operators Limited*?

12. Quel bénéfice la Commission du havre d'Hamilton a-t-elle tiré de l'exploitation de la gare de la rue Wellington au cours de l'année 1959 et quel y a été le tonnage total des marchandises reçues et expédiées durant l'année 1959, et par qui ladite gare a-t-elle été exploitée durant l'année 1959?

13. Quel bénéfice la Commission du havre d'Hamilton a-t-elle tiré de l'exploitation de la gare de la rue Wellington au cours de l'année 1960 et quel y a été le tonnage total des marchandises reçues et expédiées durant l'année 1960 et par qui ladite gare a-t-elle été exploitée durant l'année 1960?

14. Quels ont été le bénéfice tiré ou la perte subie par la Commission du havre d'Hamilton par suite de l'exploitation de la gare de la rue Wellington durant l'année 1961 et quel y a été le tonnage total des marchandises reçues ou expédiées durant l'année 1961 et par qui ladite gare a-t-elle été exploitée durant l'année 1961?

15. Quels étaient les noms de toutes les compagnies de camionnage ou de transport qui ont transporté des marchandises de la gare de la rue Wellington et quel a été le tonnage des marchandises transportées par chacune durant les années 1956, 1957, 1958, 1959, 1960 et 1961?

16. Le ministre des Transports ou tout autre membre du gouvernement ou du cabinet fédéral a-t-il reçu une communication, par écrit ou autrement, d'une compagnie de camionnage ou de transport en ce qui concerne le tonnage expédié de la gare de la rue Wellington au cours des années 1958, 1959, 1960, 1961 ou 1962? De qui et à quel moment la communication a-t-elle été reçue et quelle en était la teneur? Y a-t-il eu une ou des réponses à cette ou ces communications? Quand cette ou ces réponses ont-elles été faites et quelle en était la teneur?

17. Y avait-il un membre de la Commission du havre d'Hamilton qui était soit administrateur, actionnaire, directeur ou employé d'une compagnie ou société de transport au cours des années 1958, 1959, 1960, 1961 ou 1962? Quel était le nom de cette compagnie de transport dont ledit commissaire était actionnaire, administrateur, directeur ou employé? Quel a été le pourcentage du tonnage total expédié de la gare de la rue Wellington par cette compagnie de transport au cours des années 1956, 1957, 1958, 1959, 1960, 1961 et 1962?

18. Quel a été le pourcentage du tonnage total expédié de la gare de la rue Wellington par les compagnies suivantes: Western Freight Lines Limited, Overland Express Limited, Husband Transport